

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Eugène GROSS

A mon cher Laurent / Ahumar

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1919, tome 18, p. 16-20

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## A mon cher Laurent

Grande fut ma surprise de trouver dans les derniers *Echos* la « Réponse à Ahumar », et plus grande encore mon émotion en la lisant. Elle m'impose la douce et difficile obligation de ne point la laisser sans réplique.

Un premier embarras tient ma plume en suspens : puis-je me servir du *toi*, ou dois-je employer le *vous* ?

La logique est étrangère à cette dernière question, car n'est-il pas absurde de pluraliser l'unité ? Aussi, ni les Grecs ni les Latins n'ont connu cette manière de parler ; et l'Eglise, dans sa liturgie, tutoie Dieu lui-même ; mais l'usage l'a introduite dans nos langues modernes. Et cet usage en a fait une loi de convenance et de respect qui l'emporte sur les fameux principes égalitaires des sans-culottes de 93, et qui s'impose en bien des cas. Très certainement, rien n'est plus déplacé, plus condamnable que le tutoiement des enfants à l'égard de leurs parents ; et ceux-ci manquent à leur dignité, souvent même creusent la fosse de leur autorité en l'acceptant, bien plus encore en le provoquant. Mais d'autre part, il est tout naturel dans la bouche des parents à l'égard de leurs enfants.

On peut, je crois, admettre une certaine parité, ou tout au moins quelque analogie entre ces rapports-là et ceux qui s'établissent d'élèves à professeurs et de professeurs à élèves, surtout quand ces derniers, essayant leur premier vol, viennent de quitter les bras de leurs parents pour tomber dans les bras de ceux qui les remplacent. Et c'était le cas du cher petit Laurent.

Dirai-je donc toi, comme au bon temps jadis ? Ce serait, me semble-t-il, tant plus affectueux ; oui, mais le cœur n'est pas ici le juge, et je te dirai vous, mon cher Laurent d'aujourd'hui.

C'est que, depuis, vous avez grandi, grandi en tout

sens. Après avoir exercé la profession d'avocat, vous avez été appelé, en 1902, à succéder à mon ancien condisciple, l'avocat Achille Chappaz, dans les fonctions de Conseiller d'Etat, dignité que vous avez acceptée par dévouement et déposée par humilité, dès que ce dévouement ne fut plus nécessaire au pays. Mais un nouvel appel ne tarda pas à lui être fait ; et, après avoir dirigé le mouvement du parti conservateur dans le district de Monthey, vous dirigez aujourd'hui la Banque Cantonale que le Gouvernement a confiée à votre compétence indiscutable et indiscutée.

D'autre part, vous étant aimablement fait l'interprète de vos condisciples, les *vous* de ma réplique auront, dans plus d'un cas, leur sens pluriel.

Un second embarras longtemps a retenu ma plume hésitante : c'est la difficulté de la mettre à l'unisson de la vôtre. En m'adressant votre lettre, vous auriez dû me communiquer un peu de votre esprit. Cicéron a bien dit que le cœur rend disert, et bien d'autres l'ont répété, au point d'en faire un axiome ; mais je m'aperçois que cela ne suffit pas.

Trêve aux préambules ; et que ma lourde plume aille tout bonnement son petit chemin.

Je vous dois d'abord un grand merci ; et mon cœur vous l'envoie tout plein de mille choses qui se devinent mieux qu'elles ne s'expriment. Je vous l'envoie en mon nom personnel, et au nom de tous les lecteurs des *Echos*, auxquels je suis heureux d'avoir procuré occasionnellement un régal littéraire.

Je ne vous suivrai pas dans les charmants petits détails que vous avez si bien rappelés. Puissiez-vous en trouver d'autres encore, et avoir inspiré à d'anciens élèves la pensée de vous imiter. Je me permettrai seulement de relever une erreur que vous auriez sans doute évitée en fouillant mieux dans votre mémoire. Vous avez, sur un point, confondu Thonon avec Evian, ou plutôt vous avez, semble-t-il, englobé dans la promenade de 1878,

celle de l'année suivante que vous me donnez ainsi l'occasion de raconter brièvement.

Vous étiez alors en Rudiments, et vous aviez pour condisciples, (il m'est doux de rappeler ici leurs noms) ;

d'Angreville Gondebald et de Bons Henri, tous deux de St-Maurice ; Evêquoz Raphaël, de Conthey ; Fleury Joseph, de Courroux (Jura-bernois) ; Grenouillet Henri, de Porrentruy ; Holz Georges, d'Estavayer ; Hophan Arnold, de Näfels, (Glaris) ; Joliat Alfred, de Corban, (J.-B.) ; Médico Henri, de Vouvry ; Savioz Jean, d'Arbaz ; Stockalper Adrien, de St-Maurice ;

et en Principes :

Basqueiraz Meinrad, de Monthey ; Broccard Victor, d'Ardon ; de Cocatrix Eugène, et Débonnaire Henri, tous deux de St-Maurice ; Liard Alfred, d'Avry-devant-Pont, (Fribourg) ; Marclay Isaac, de Champéry ; Morand Valentin, de Martigny ; Rey Urbain, de Monthey ; Ribordy Charles, de Riddes ; Zermatten Joseph, de Sion. (Roduit Emile, de Saillon, avait quitté le Collège après le 2<sup>e</sup> trimestre).

Notre promenade eut pour but, cette année-là, « Le Blanchard » qui domine Nouvelle et St-Gingolph, et que l'on nous avait indiqué comme un splendide point de vue. Elle eut lieu le 18 juin. A notre arrivée à St-Gingolph, un épais brouillard enveloppait la montagne, et nous en défendait l'accès. Voilà notre but manqué. Que faire ? Sur l'avis du Curé, M. Pettex, qui fut plein d'amabilité, nous prenons le bateau pour Evian. Nous y visitons d'abord l'église paroissiale où nous vénérons la statue miraculeuse de Notre-Dame-des-Grâces, donnée au Couvent d'Orbe, par la Bh<sup>se</sup> Louise de Savoie, lorsqu'elle y fit sa profession religieuse, en 1493, comme humble fille de Ste Colette ; les religieuses d'Orbe, expulsées du Pays de Vaud, devenu protestant, vinrent s'établir à Evian et y transportèrent cette statue, devant laquelle la piété des fidèles entretient toujours une lampe allumée.

Nous visitons ensuite l'église des Clarisses, consacrée

le 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente, par M<sup>gr</sup> Bagnoud, évêque de Bethléem, d'immortelle et chère mémoire. Nous poussons de là une pointe du côté d'Amphion.

Après un dîner très bien servi dans un simple restaurant, nous dirigeons nos pas vers le Collège, situé à quelques minutes de la ville, sur les bords enchanteurs du lac, et nous ne résistons pas au désir de le visiter <sup>(1)</sup>. Nous y sommes reçus avec une bienveillance vraiment salésienne, par les bons Missionnaires de S. François de Sales, qui en avaient la direction.

Sous la conduite du bon P. Plantaz, bien connu depuis en Valais, nous montons du Collège à Neuvecelle, à travers les vignes, par un petit sentier qui nous fait éviter un long détour. Le fameux châtaignier, devenu légendaire, absorbe d'abord notre attention ; et vous racontez vous-même que vous vous êtes mis à six pour en entourer le tronc, de vos bras.

A notre retour, du pont du bateau, nous apercevons là-haut « Le Blanchard » dépouillé des nuages qui le voilaient le matin. Il semblait bien un peu nous narguer : mais, il ne nous laissa aucun regret, car notre promenade improvisée avait été parfaitement réussie.

Avec une modestie de très bon aloi et le légitime sentiment d'une conscience en paix, vous avez pu rappeler dans votre « Réponse », les diverses carrières que vous poursuivez les uns et les autres, et les louables dispositions qui vous animent. Je n'ai pas à vous redire avec quelle constante sympathie je vous suis ; mais j'ose me déclarer tout fier de vos succès, bien que, hélas ! j'y aie si peu contribué !

Mon récit d'Abondance et de Ripaille m'a valu des attentions particulières de la part de quelques-uns d'entre

(1) Ce magnifique édifice avait été construit aux frais de l'évêque et du clergé d'Annecy pour servir de petit séminaire et confié aux Missionnaires de St. François de Sales. L'Etat français s'en est emparé et la ville d'Evian y a établi ses écoles primaires et une partie de son personnel enseignant laïque.

vous, et plus spécialement du brave Pierre, de Jérôme, de Joseph. J'en fus très touché, et je les en remercie encore. Il vous a suggéré à vous-même, cher Laurent, la pensée d'une réunion où se retrouveraient les survivants de Rudiments et de Principes, de 1876-78 ; où ils fêteraient ensemble le 41<sup>e</sup> anniversaire de la distribution des prix de 1878 ; et vous me dites de vous y inviter tous.

Assurément, l'idée est charmante, et elle m'a bien préoccupé, tant m'en serait agréable la réalisation ; mais elle se heurte actuellement à de telles difficultés, que je renonce au plaisir d'y donner suite.

*« Et puisque sur la terre, hélas ! où rien n'est stable,  
Où ce que bâtit l'homme est bâti sur le sable,  
Ce rendez-vous nous fait défaut ;  
Il me reste, à l'abri des hasards de la vie,  
Un rendez-vous certain, auquel je vous convie :  
Au revoir, au revoir là-haut ! »*

Là-haut, *ad regias Agni dapes*, comme va bientôt le chanter l'Eglise, à l'éternel et royal banquet de l'Agneau !..  
Puissions-nous tous nous y retrouver !..

AHUMAR